

Rapport sur la participation des membres du Sous-Comité du Programme aux réunions  
d'intérêt programmatique

Le Comité régional,

Considérant la décision du Sous-Comité du Programme relative à la participation aux réunions programmatiques de l'OMS pour 1980-1981<sup>1</sup> ;

Après étude des rapports pertinents<sup>2</sup> et des documents AFR/E&T/141 et AFR/E&T/142,

1. FELICITE les membres du Sous-Comité du Programme pour leurs rapports ;
2. INVITE les Etats Membres et les Institutions de formation à :
  - i) développer un réseau de centres de formation de spécialistes ;
  - ii) mettre en place un réseau de centres de production et de distribution des matériels didactiques ;
  - iii) intégrer les soins de santé primaires dans le cursus des études médicales et de la formation de tous les personnels de santé ;
3. RAPPELLE aux Etats Membres l'intérêt de :
  - i) mettre en place ou renforcer les conseils nationaux de santé multisectoriels ;
  - ii) utiliser les méthodes de gestion, développées par l'OMS, notamment celles intéressant la programmation sanitaire, les systèmes d'information et l'évaluation ;
4. PRIE le Directeur régional d'appuyer les activités des Etats Membres dans les domaines précités et faire périodiquement rapport au Comité.

Septembre 1981, **31**, 11

---

<sup>1</sup>Document PB/82-83

<sup>2</sup>OMS/AFRO, Rapport de la trentième session du Comité régional, Brazzaville, septembre 1980, Annexe 9, p. 128 et décision N° 8, p. 3

<sup>3</sup>Document AFR/RC31/11